Image not found or type unknown

SCI Familiale & terrain à bâtir

Par **Pax_Romana**, le **13/12/2016** à **16:02**

Bonjour,

Nous souhaiterions créer une SCI Familiale.

Cette SCI sera constituée d'une maison et d'un terrain à bâtir attenant à la maison.

Nous ne souhaitons pas réaliser de constructions quelconques sur ce terrain.

En théorie, une SCI ne peut être propriétaire que de terrains constructibles et non de terres agricoles.

Ma question est donc la suivante : si ce terrain venait à être déclassé en terre agricole, pourrait-il faire partie intégrante du patrimoine de la SCI ?

Un terrain constructible peut-il être déclassé en terre agricole suite à la constitution d'un SCI ?

Je vous remercie de votre réponse

Pax

Par **Visiteur**, le **13/12/2016** à **18:30**

Bonsoir,
A mon avis, rien ne semble interdire à une SCI de posséder des terres devenues agricoles.

La SCI peut posséder mais pas avoir d'activité agricole.
De toute manière, la question ne se pose pas tant que ces terrains sont constructibles.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés